

1916

EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE

RENTES FRANÇAISES 4%

EXEMPTES D'IMPÔTS

Echéance du premier coupon: 15 Janvier 1917

REVENU
RÉEL

5,65

Pour CENT
Par AN

ÉCART ENTRE LE PRIX D'ÉMISSION 70,80 ET LE PRIX DE 100%
EST DE 29,20, SOIT PLUS DE 40% DE VERGEMENT EFFECTIF.

VOUS PAYEZ:

70,80	pour	4	de rente,
106,20	—	6	—
177,00	—	10	—

LES CERTIFICATS DU TRÉSOR MUNIS DE COUPONS SONT REMIS
D'IMMÉDIATEMENT SANS FORMALITÉS.

AVANT DE REMPLIR UN 4 FORMER

ON REÇUT EN PAIEMENT:

LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE (1 An avec prime à 0,50%)
DE LA DÉFENSE NATIONALE (1 An avec prime à 0,50%)
et pour leur valeur réelle, à la date de paiement, entre le 10 Juillet et le 20 Octobre,
LES OBLIGATIONS de la Défense Nationale (sans prime selon les cas) des Bons de Trésor, la note S. S. N.,
LES COUPONS (à échéance de 1916) des précédents EMPRUNTS de la DÉFENSE NATIONALE.

Et jusqu'à concurrence de la note de chaque souscription...
LES COUPONS (à échéance de 1916) des EMPRUNTS DES ANCIENS BONS DE TRÉSOR
(Tous séparés et déversés en France par des Français)

Le tout et au premier paiement et au cours tout compris, et sans aucun coût de tenue.
La Banque de France s'occupe de l'émission et du service.

Souscription ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1916.

ON SOUSCRIT A LA

BANQUE DE FRANCE